

BOISSY *infos*

Le journal d'informations de Boissy-Sous-Saint-Yon

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Poursuivre la dynamique engagée

MAIRIE

Un budget
équilibré
pour 2026

p7

Vivre ensemble :
règles pour
un été serein

p8

Fête de
la musique &
scène ouverte

p11



Chères Buxéennes, chers Buxéens,

Les élections municipales de mars dernier ont ouvert une nouvelle page pour notre commune. Cette nouvelle page s'écrit sans bouleversement puisque c'est une équipe à la fois experte et renouvelée qui s'engage dans la continuité pour les six prochaines années, toujours portée par des valeurs fortes et une ambition intacte : faire de notre ville un lieu de vie solidaire, dynamique et durable.

Cette continuité permet la mise en œuvre sans délai du budget adopté avant les élections et des projets structurants pour notre commune. Agrandissement et rénovation du Complexe du Jeu de Paume, seconde phase de la vidéoprotection, terrain de sport synthétique à proximité des écoles et du centre de loisirs, rénovation de l'église en sont les principaux exemples.

Le vote du budget, moment essentiel à la vie démocratique, a été abordé avec une grande rigueur par vos élus. Élaboré avec sérieux et responsabilité, le budget est le moteur de notre action. Il s'appuie sur une fiscalité maîtrisée avec un maintien des taux d'imposition et ce malgré un contexte budgétaire national qui ne favorise pas les collectivités. Il garantit le bon fonctionnement quotidien de nos services publics et la réalisation des investissements pour l'avenir. Chaque euro dépensé est un euro utile.

Mais la vie de Boissy, c'est aussi et surtout ce lien social qui nous unit. Après les temps de réflexion et de gestion, place au partage ! Les mois de mai et juin s'annoncent particulièrement riches en événements culturels, sportifs et associatifs.

Fête de la Musique, Olympiades, Tournois sportifs, Galas, Critérium cycliste... vont s'enchaîner dans un rythme effréné. Après des semaines de préparation, nous avons hâte de voir notre commune s'animer et de partager avec vous ces moments de fête et de convivialité.



Jean-Marc PICHON

Maire de Boissy-sous-Saint-Yon
Vice-Président de la CCJR



Au sommaire

Vie communale

Votre nouveau conseil municipal
Un budget équilibré

p4
p6

Environnement

Boissy durable

p7

Vivre ensemble

Règles de vie

p8

Solidarité

Le patrimoine s'affiche
Un tremplin pour sortir de la précarité

p8
p9

Vivre ensemble

Moments partagés

p10

Culture et patrimoine

Fête de la musique
Commémoration du 8 mai

p11
p11

Sport

Les olympiades
Critérium
Travaux

p12
p13
p13

Le coins des assos

p14

Informations pratiques

p15

Agenda

p16

Samedi 28 et dimanche 29 mars



Salon des Artistes

Magnifique édition 2026. Nous battons un record historique avec la présence de 80 artistes qui nous ont confié le soin d'exposer plus de 350 œuvres. La Municipalité remercie chaleureusement les associations buxéennes « M'Être en forme » et « Les Ateliers de l'Ormeteau » pour l'organisation, la préparation et la tenue du salon. De nombreuses récompenses ont été attribuées : **Prix du public sculptures et œuvres sur table** : 1^{er} Prix : Découplage de Martine MILLER, 2^e Prix : Taureau de Gérard BRETECHE. **Prix du public peintures** : 1^{er} Prix : Rêverie d'Isabelle SEGUI, 2^e Prix : Cultive ton jardin de Jean-Claude JOUVIN



Prix des invités d'honneur M. de GEA et M. GUARNIERI : Récif corallien de Natasha LEROUX et Nu en raku de Sylvie LOESCH

Prix de la Municipalité : Homme des sables d'Emmanuelle CRIVELLE et La vie devant soi de Jean-Claude LELIEVRE

Prix de l'Assemblée Nationale : Rêverie de M. ESPANOL et **Prix du Conseil Départemental** : Empreintes marines de Frédérique CHABIN RIVIÈRE

Prix du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes : Sous le regard de la forêt d'Océane HARQUIN



Mardi 31 mars

Repas partagé

Nos aînés ont partagé un repas convivial à la Grange aux Anneaux. Une tombola a été organisée grâce aux commerçants de Boissy.



Jeudi 16 avril

Si on chantait

Les participants ont pu essayer de nouvelles chansons et échanger autour d'un goûter. Pour chanter ou écouter, venez simplement avec vos sourires.



Samedi 7 et dimanche 8 mars

Expo ferroviaire

Beau succès pour cette 2e édition du salon. De nombreux visiteurs sont venus admirer les installations et échanger avec les exposants.



Dimanche 22 mars

Carnaval

La Municipalité remercie l'AARB pour son engagement dans l'organisation de cette journée.

Quelle superbe édition ! Le soleil était au rendez-vous pour illuminer les sourires et les costumes colorés qui ont envahi nos rues.

Une ambition partagée pour Boissy

Préserver l'âme de notre village tout en préparant les défis de demain : tel est le cap de votre nouvelle équipe municipale. Solidarité, proximité et action durable guideront chaque étape de ce nouveau mandat.

Face aux crises climatiques et sociales, le choix se porte sur une politique de terrain, construite avec les habitants.

L'ambition sociale : Confirmer Boissy comme un lieu de vie et de rencontre. Les festivités locales seront dynamisées pour renforcer la convivialité et l'esprit de partage entre tous.

L'entraide intergénérationnelle : Créer des liens concrets entre nos aînés et notre jeunesse pour qu'aucun habitant ne soit laissé de côté.

La vie locale : Soutenir activement nos écoles, nos commerces et nos associations qui sont les piliers de notre village.

Sécurité et sérénité : Lutter fermement contre les incivilités pour garantir à chacun la tranquillité publique et un cadre de vie respectueux.

Transition écologique : Elle devient notre boussole. Chaque projet municipal sera désormais pensé pour préserver nos ressources et notre avenir.



Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 4 juin.

Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Les buxiens sont les bienvenus pour suivre les échanges. Une occasion de mieux comprendre les décisions qui concernent le quotidien à Boissy-sous-Saint-Yon. **Jeudi 4 juin à 20h30 à La Grange aux Anneaux.**



Vos représentants à la CCEJR

Lors du conseil d'installation de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, M. Jean-Marc PICHON, maire de Boissy-sous-Saint-Yon a été élu vice-président chargé du Développement Économique. Notre municipalité compte 6 conseillers communautaires buxiens représentant la commune : Mme Aurélie Mounoury, M. Stéphane Gatto, Mme Carine Billen, M. Fabien Fauche, Mme Nadia Masson, et M. Jean-Marc Pichon

Votre nouveau conseil municipal

Suite aux élections municipales du 15 mars dernier, découvrez vos 27 élus municipaux unis par l'alliance de l'expérience et du renouveau. Des femmes et des hommes aux profils divers, guidés par des valeurs communes et l'envie d'agir pour tous les Buxéens.



Jean-Marc PICHON

Maire
Vice-président à la CCEJR
chargé du Développement Économique



Francis IBOUADILENE
1er adjoint
Affaires générales
et finances



Aurélie MOUNOURY
2e adjointe
Affaires scolaires,
enfance et jeunesse



Xavier LOURS
3e adjoint
Vie associative et sportive,
festivités et communication



Cécile COURTOIS
4e adjointe
Aménagement
du territoire



Dominique GAUTHIER
5e adjoint
Urbanisme et
développement durable



Corrine GAUTHIER
6e adjointe
Vie sociale et solidaire



Stéphane GATTO
7e adjoint
Économie locale



Frédéric DA SILVA
Conseiller
municipal délégué
Travaux et mobilités



Fabien FAUCHE
Conseiller
municipal délégué
Sécurité et civisme



Carine BILIEN
Conseillère
municipale déléguée
Culture et patrimoine



Frédéric DUCHOSAL



Christine DUCHOSAL



Alexandra HEMON



Anne-Marie PEDRONO



Nadia MASSON



Stéphanie DUSOLLE



Mickael FRAQUELLI



Pierre SANTINI



Magali CHERON



Urbain NJATANG



Nathalie MULLARD



Bruno DELAUNAY



Emilie FRAQUELLI



Moctar DIABY



Sandrine PAQUET



Cédric TABART

Budget 2026 : Maîtrise et transparence

Une situation financière solide pour préparer l'avenir : l'exercice 2025 confirme la pertinence des choix de gestion engagés par notre commune depuis plusieurs années.

L'exercice 2025 confirme la solidité des finances de notre commune et la pertinence des choix de gestion engagés depuis plusieurs années.

Dans un contexte toujours exigeant pour les collectivités, la Municipalité veille à maintenir un cap clair : **maîtriser les dépenses de fonctionnement, préserver la qualité du service public et continuer à préparer l'avenir.** Cette gestion responsable permet aujourd'hui de dégager une épargne nette de 590 K€, signe d'une situation saine et d'une capacité réelle à financer nos projets sans compromettre les équilibres budgétaires de la commune.

Ce résultat est essentiel, car il nous donne les moyens de poursuivre en 2026 une politique d'investissement utile, concrète et tournée vers les besoins du territoire. Le budget primitif 2026 s'inscrit ainsi dans une logique de continuité, avec un volume global d'investissements d'un peu plus de 4M€ (report 2025 inclus), soutenu notamment par les subventions, l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement et les résultats reportés. Avec un peu plus de 2 M€ de résultats reportés, notre commune aborde cette nouvelle année sur des bases solides, qui nous permettent d'envisager sereinement la poursuite des équipements et aménagements nécessaires à la vie locale

Entretien bâtementaire

Maintenir les équipements publics en bon état et garantir des installations sûres et adaptées aux usages des habitants.

Renforcement de l'Eglise

Consolider la structure et superstructure du bâtiment, réparer une ogive fragilisée et améliorer l'aspect de la façade.

Projet Bois des Peuples

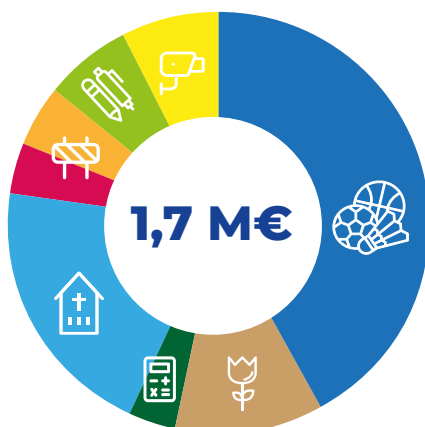
L'étude du projet se poursuit, avec une première phase consacrée à l'extension et à la modernisation de la salle Pablo Neruda.

Vidéoprotection

Une dizaine de caméras supplémentaires seront installées afin de renforcer et compléter le dispositif existant.

Plus que jamais, l'ambition est de conjuguer prudence financière et action publique. Les bons résultats de 2025 ne sont pas une fin en soi : ils constituent un levier pour agir, investir et accompagner durablement le développement de la commune. Les projets inscrits en 2026 traduisent cette volonté d'avancer avec méthode, confiance et responsabilité, au service du quotidien des habitants comme de l'avenir de Boissy-sous-Saint-Yon. C'est dans cet esprit que la Municipalité poursuit la mise en œuvre d'investissements utiles, concrets et porteurs d'avenir pour notre commune.

Comment



Investissements Boissy 2026

Bois des peuples	730 000 €
Boissy Ville douce	199 000 €
Economie locale	60 000 €
Eglise	355 000 €
Entretien bâtementaire	65 000 €
Modernisation Equipements	81 650 €
Pôle scolaire	114 000 €
Sécurité	130 000 €

fonctionnent les budgets communaux ?

Le budget de fonctionnement correspond à tout ce qui permet à la commune d'assurer son activité au quotidien : salaires des agents, entretien des bâtiments, énergie, fournitures, subventions ou encore services à la population. Il regroupe donc les dépenses courantes et les recettes régulières de la collectivité.

Le budget d'investissement concerne, lui, les projets qui préparent l'avenir et améliorent durablement le cadre de vie : travaux, rénovation des équipements, voirie, écoles, aménagements ou achats de matériel important. Il est financé par l'autofinancement de la commune, les subventions, certaines recettes spécifiques et, si besoin, l'emprunt.

En résumé, le fonctionnement permet à la commune de faire vivre les services publics au quotidien, tandis que l'investissement lui permet de réaliser les projets utiles au territoire et aux habitants.

Les chiffres clés



0%
d'augmentation
des taux
d'impositions
communales !

Taxe Foncier Bâti **41,37 %**
Taxe Foncier Non Bâti **90 %**
Taxe d'Habitation **16 %** sur les résidences secondaires



**Capacité
d'autofinancement
nette de 590K€**

Elle permet à la commune de financer pour partie ses investissements



Notre capacité de désendettement d'à peine plus d'1 an

Le seuil d'alerte se situant à 12 ans. Les ratios de la ville sont dans les meilleurs évaluations en comparaison des villes de même taille.

Boissy durable

Préserver notre environnement passe à la fois par les actions menées par la commune et par les gestes du quotidien. À travers ses choix d'investissement et son budget, la municipalité s'engage à intégrer ces enjeux dans ses politiques publiques.

Cette nouvelle rubrique met en lumière des initiatives concrètes et des conseils simples pour agir, chacun à son échelle, en faveur d'un cadre de vie plus durable.

Printemps au jardin : les ecogestes pour préserver la biodiversité

En privilégiant certains gestes simples dans notre quotidien, nous pouvons réduire l'impact de nos modes de vie sur l'environnement et même contribuer à le préserver. C'est ce qu'on appelle des ecogestes.

Au printemps, le mieux à faire c'est de laisser faire la nature !

1. Limitons la taille de haies entre le 15 mars et le 15 août. C'est la période où les oiseaux et bien d'autres espèces y installent leur nid et élèvent leurs petits.

2. Laissons notre créativité s'exprimer avec la tonte différenciée. Plutôt qu'une tonte uniforme et à ras, le maintien d'îlots ou de rangées d'herbes hautes et de fleurs sauvages

permet de maintenir un sol en bonne santé, de garder de l'humidité et de préserver la biodiversité. La flore sauvage sert d'abri et de nourriture aux insectes pollinisateurs, papillons, sauterelles et autres invertébrés.

En manque d'inspiration ? Promenez-vous au Parc de l'Ormeteau, l'équipe des Services Techniques de notre commune y pratique la tonte différenciée.

3. Rangeons notre bêche jusqu'à l'automne. Les 15 premiers centimètres du sol abritent environ 90% de la vie souterraine (bactéries, champignons, vers de terre...). Retourner la terre perturbe tous ces êtres vivants dont le rôle est essentiel : stocker le carbone, filtrer l'eau, aider à la fertilisation du sol pour assurer la croissance des végétaux.

4. Troquons les graines pour les oiseaux contre des coupelles d'eau. Au printemps, la plupart des oiseaux granivores passent à un régime alimentaire insectivore. Les oisillons ont besoin de protéines animales pour leur développement (chenilles, mouches, larves...). Au lieu de nourrir les oiseaux, installer des coupelles d'eau sera très utile pour leur permettre de boire et de se laver.



Vous voulez savoir si votre sol est vivant et en bonne santé ? C'est simple : plantez-y un slip !

- Creusez un trou à 15 cm de profondeur environ et placez-y un slip blanc 100 % coton.
- Rebouchez le trou & plantez un tuteur pour pouvoir le retrouver.
- Patiencez deux mois et déterrez votre slip :

Si le tissu est largement décomposé, cela signifie que votre sol regorge de micro-organismes essentiels à sa fertilité et qu'il est prêt à recevoir vos plantations !

À l'inverse, un slip peu abimé pourrait indiquer une faible activité biologique (manque de matière organique, tassement, sécheresse ou froid persistant). Le sol peut alors être nourri avec des apports organiques (compost, paillis).

Cette initiative de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a pour objectif de sensibiliser à ce qui se passe sous nos pieds.

Vivre ensemble : quelques règles pour un été serein

Avec le retour des beaux jours, les activités extérieures reprennent. Quelques règles simples permettent de préserver la sécurité de tous et la tranquillité de chacun au quotidien.

Des trottoirs pour les piétons

Les trottoirs sont réservés aux piétons. Les **cyclistes** et **usagers de trottinettes** doivent mettre **ped à terre**, notamment aux abords des écoles, afin de sécuriser les déplacements des usagers.

Le **stationnement** y est également **encadré** : il ne doit pas gêner le passage des piétons, des poussettes ou des personnes à mobilité réduite, sauf sur les emplacements matérialisés par un marquage au sol.



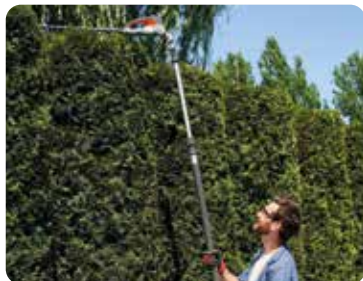
Pour finir, les propriétaires de chiens sont invités à **tenir leur animal en laisse** et à **ramasser les déjections canines**, afin de préserver la propreté de l'espace public et le confort de tous.

Des végétaux entretenus

L'entretien des jardins participe aussi à la sécurité collective. Les haies et arbres en bordure de propriété **ne doivent pas empiéter sur la voie publique** ou les trottoirs. Un élagage régulier permet de garantir la visibilité et de préserver les réseaux (éclairage, électricité, télécommunications).

Des horaires à respecter

Enfin, les travaux de bricolage et de jardinage peuvent générer des nuisances sonores. **L'utilisation d'outils** tels que tondeuse à gazon à moteur électrique ou thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécanique... **est donc encadré** :



- Jours ouvrables : de 8h30 à 19h
- Samedis : de 9h00 à 12h et de 14h à 19h
- Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Le respect de ces règles contribue à un cadre de vie apaisé. Chacun, à son échelle, participe à faire de Boissy-sous-Saint-Yon une commune où il fait bon vivre.

Notre patrimoine s'affiche et se partage pour la bonne cause !

La municipalité est fière de vous dévoiler une toute nouvelle initiative réalisée par notre service communication qui conjugue art, mise en valeur de notre cadre de vie et solidarité. Une collection de 11 affiches illustrées de Boissy-sous-Saint-Yon, proposées à la vente aux habitants (vendues non encadrées, disponibles au format A3 ou carte postale A5).

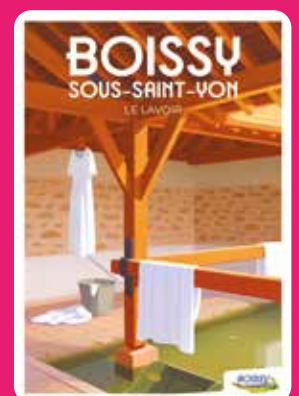
Cette initiative a une double vocation :

- **Embellir le cadre de vie** : Ces visuels habilleront les panneaux d'affichage aux entrées de ville.
- **Soutenir la solidarité** : l'intégralité des recettes de la vente sera reversée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Faites une bonne action en vous offrant une belle décoration locale ! Les affiches sont en vente en mairie et lors des manifestations communales.

Tarifs : 2€ la carte postale A5 / 10€ l'affiche A3

Renseignements : CCAS : 09 61 66 79 40 / 01 64 95 79 40



Un tremplin pour sortir de la précarité

À Boissy comme ailleurs, des situations de vie nécessitent parfois un accompagnement. Précarité, perte d'emploi, séparation ou difficultés administratives... Dans ces moments, le soutien local joue un rôle essentiel et apporte des réponses concrètes aux habitants concernés.

Le CCAS de Boissy-sous-Saint-Yon mène, au quotidien, un travail d'accompagnement social en lien étroit avec l'épicerie solidaire du Foyer Solidaire des 3 Vallées (FS3V).

Créée il y a plus de dix ans sur le territoire de l'Arpajonnais, cette association agit pour aider les familles à traverser une période difficile tout en préparant la suite. Aujourd'hui, elle accompagne **488 personnes, soit 187 familles**. En 2025, ce sont près de **22 tonnes de denrées qui ont été distribuées**.

L'accès à l'épicerie se fait sur orientation du CCAS, après étude des situations en commission. À Boissy-sous-Saint-Yon, **11 familles**, soit environ 25 personnes, ont bénéficié de ce dispositif en 2025, pour un total de 254 passages à l'épicerie.

Mais ici, on ne vient pas seulement faire ses courses.

Au-delà de l'aide alimentaire, le dispositif repose sur un accompagnement global et personnalisé. Les bénéficiaires s'engagent sur un parcours pouvant aller jusqu'à 24 semaines, avec un objectif clair : retrouver une situation plus stable.

Chaque visite à l'épicerie est aussi un temps d'échange. Deux bénévoles référents accompagnent chaque famille, favorisant l'écoute et le lien social. Ils apportent un soutien dans de nombreuses démarches : gestion de budget, constitution de dossiers administratifs (RSA,



retraite, carte de séjour), recherche d'emploi ou encore un accompagnement lors de périodes de rupture ou de surendettement.

Ce suivi régulier complète l'action du CCAS et permet un accompagnement de proximité, inscrit dans la durée.

L'association fonctionne grâce à l'engagement d'une trentaine de bénévoles et à un financement partagé entre le Département, l'agglomération Cœur d'Essonne et les communes partenaires. Les subventions permettent l'achat de produits de première nécessité (lait, œufs, riz, café, produits d'hygiène), complétées par des collectes solidaires organisées deux fois par an.

Plus qu'une aide ponctuelle, l'épicerie solidaire constitue un véritable tremplin, permettant aux personnes accompagnées de retrouver progressivement autonomie et confiance.

CCAS : 09 61 66 79 40 / 01 64 95 79 40



Pour adhérer ou faire un don
www.fs3v.org



Moments partagés

Convivialité, engagement et découvertes : le vivre ensemble à Boissy se construit autour d'initiatives et d'événements. Aperçu des temps forts.



Du lundi 16 mars au vendredi 20 mars

Les CE1 à la montagne

Une soixantaine d'élèves de CE1 est partie en classe de découverte à la montagne.

Les conditions étaient réunies pour profiter pleinement du séjour : la neige était au rendez-vous dès leur arrivée, accompagnée d'un temps ensoleillé toute la semaine.

Au programme : ski de fond, randonnée en raquettes à la découverte de la faune et de la flore, biathlon, construction d'igloo et sensibilisation à la sécurité en montagne, notamment à la détection de victimes d'avalanche (DVA).

Notre commune soutient ces projets pédagogiques qui participent pleinement à l'apprentissage des élèves en compléments du travail mené à l'école.

Elle adresse ses remerciements aux enseignantes, Mesdames Roy, Pinto et Archambault, pour leur engagement et le travail de préparation en amont, ainsi qu'aux accompagnateurs bénévoles pour leur présence aux côtés des enfants.

Un remerciement est également adressé à l'association Prendre le large, dont les actions contribuent à réduire le coût de ces séjours pour les familles.



Fête des Voisins : Célébrons la convivialité !

Le vendredi 29 mai, la Fête des Voisins sera l'occasion idéale de partager un moment chaleureux et de tisser des liens dans votre quartier.

Vous souhaitez l'organiser cette année ? Inscrivez-vous en mairie avant le 17 mai. Rien de plus simple pour lancer les invitations : des coupons seront disponibles en Mairie à partir du 18 mai pour prévenir facilement tous vos voisins.

Des gourmandises offertes

La Municipalité s'associe à l'association des commerçants buxéens (APPEL) pour rendre votre fête encore plus savoureuse ! Des pâtisseries de nos artisans locaux seront généreusement offertes à tous les lieux de rassemblement officiellement déclarés en mairie ainsi qu'un présent.

Pour en savoir plus ou valider votre participation, contactez Gaëlle Jousset au 01 64 91 92 93 ou par mail à vielocale@boissy-ssy.fr

N'attendez plus, participez à cette belle fête conviviale.



Participez au Grand Vide-Maison de Boissy

Les samedi 30 et dimanche 31 mai, de 10h à 18h, la commune organise un vide-maison géant dans tout le village. Pour figurer sur le plan officiel de l'événement, qui sera diffusé sur nos outils de communication et inclus dans votre kit exposant, vous devez vous inscrire auprès de la mairie.

Habitants excentrés ? Selon les places disponibles, un emplacement peut vous être attribué à l'Espace Pasteur (pelouse au niveau de l'ancien cimetière). Lors de l'inscription, précisez vos jours de présence (samedi et/ou dimanche). L'espace sera uniquement tracé au sol (aucun barnum ni plateau fourni).

Un **kit signalétique** sera mis à votre disposition en mairie à compter du **lundi 25 mai**. Il permettra aux visiteurs de vous identifier facilement depuis la rue.

Inscription obligatoire avant le 15 mai via le QR code, ou par téléphone (01 64 91 92 93). Événement interdit aux professionnels. Il est strictement interdit de déborder sur la voie publique.



Fête de la musique rendez-vous le 20 juin



La commune vous donne rendez-vous le samedi 20 juin, sur le parvis de la mairie, pour célébrer la Fête de la Musique dans une ambiance conviviale et ouverte à tous.

Tout au long de la soirée, une programmation variée mettra la musique à l'honneur, entre scène ouverte et concert. Un moment idéal pour se retrouver entre habitants et découvrir les talents du territoire.

Cette année encore, la programmation valorise les artistes de l'Essonne. Le conservatoire de Boissy-sous-Saint-Yon ouvrira la soirée avec un répertoire mêlant jazz et musiques actuelles. La désormais incontournable scène ouverte permettra à des musiciens amateurs de se produire devant le public. Enfin, la soirée se poursuivra avec le groupe Maggie & The Zouzous, qui revisitera les grands classiques funk, avec des influences pop et modern soul, pour faire danser le public.

Programme :

Devant la Mairie, place du Général de Gaulle

- 17h Musiques actuelles**
par le Conservatoire de Boissy
- 18h Ouverture de la scène ouverte**
aux artistes amateurs buxéens
- 19h 2 concerts proposés par Eric Toullec**
et Rolling Pop
- 21h Concert Maggie & The Zouzous**

Tous les concerts sont gratuits. Sur place, un foodtruck et une buvette permettront de profiter pleinement de la soirée.

Un prélude à la fête dès vendredi

Le conservatoire de Boissy-sous-Saint-Yon ouvre la Fête de la Musique dès vendredi avec le spectacle de fin d'année du conservatoire de Boissy-sous-Saint-Yon, intitulé « Animaux en fête ».

Ce concert réunira la classe de chant, la chorale ainsi que les élèves instrumentistes, autour d'un répertoire varié inspiré du monde animal. Il marque l'aboutissement d'une année de travail pour les élèves et leurs enseignants, et offre au public une belle occasion de découvrir les pratiques artistiques du conservatoire.

Spectacle de fin d'année du conservatoire
Vendredi 19 Juin à 20h

Eglise Saint-Thomas-Becket



Scène ouverte : à vous de jouer !

Vous êtes musicien, chanteur ou membre d'un groupe ? La scène ouverte vous permet de partager votre talent avec le public.

Pour participer, envoyez votre candidature à : communication@boissy-sy.fr

Durée 30-40 min par artiste / groupe

Commémoration du 8 mai 1945

Notre Municipalité vous invite à participer à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, moment de recueillement et de mémoire en hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

La cérémonie se déroulera le 8 mai à 10h, à l'ancien cimetière en présence de l'association des Anciens Combattants de Boissy. Cette année, un hommage particulier sera rendu aux aviateurs tombés à Boissy-sous-Saint-Yon, avec la participation des enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), qui proposeront lectures et temps de mémoire.

La municipalité invite l'ensemble des habitants à venir nombreux partager ce moment de recueillement et de transmission.

Vendredi 8 mai à 10h
Ancien cimetière, rue Pasteur



Rendez-vous aux Olympiades de Boissy-sous-Saint-Yon

Sport et convivialité !

Après le formidable succès de l'année dernière qui a rassemblé près de 200 sportifs, les Olympiades de Boissy sont de retour !

10 épreuves sportives vous attendent. Vous pourrez également découvrir d'autres disciplines : cécifoot, judo, randonnée roller. La grande nouveauté de cette édition sera une initiation inédite au kayak !

L'événement est 100 % gratuit et ouvert à toutes les générations. Prévoyez environ 1h30 pour réaliser l'ensemble du parcours sportif. Attention, les inscriptions sur place se font jusqu'à 15h30 pour avoir le temps d'en profiter pleinement.

La journée se terminera avec la remise des prix à partir de 18h, suivie du traditionnel verre de l'amitié pour célébrer ensemble l'arrivée de la saison estivale.

Rendez-vous Samedi 27 juin de 10h à 17h au complexe du Jeu de Paume

Programme

10h à 17h : Accès aux épreuves (inscriptions jusqu'à 15h30 à la salle de La Canopée)

A partir de 12h : Restauration

17h : Rando Roller dans les rues de Boissy

18h : Remise des récompenses salle Pablo NERUDA - Gymnase) et moment convivial



Rando roller

À 17h, rendez-vous sur le parking du Bois des Peuples pour une grande rando roller dans les rues de Boissy. Les trottinettes et vélos sont aussi les bienvenus. Un prêt de rollers (sur pièce d'identité) sera possible dans la limite du stock disponible. Durée 1h environ. Merci à Mme Duval, championne de roller et l'AARB, pour leur accompagnement.

Restauration Midi & Goûter proposée par l'association Prendre le large le midi et pour le goûter

(Barbecue, crêpes, gourmandises, boissons)



10 épreuves individuelles

14 catégories d'âge (7 hommes / 7 femmes)

3 médailles par catégorie

Remise des récompenses à 18h

- Badminton
- Basket
- Bicross
- Football
- Tennis
- Athlétisme 60m
- Saut en Longueur
- Saut en Hauteur
- Lancer du Poids
- Pétanque

Epreuves découvertes : Cécifoot, Judo, Roller, Kayak. Points bonus si vous réalisez toutes les épreuves découvertes !

NOUVEAU



Initiation Kayak !

C'est LA grande surprise de cette édition : profitez de l'étang situé sur le complexe pour vous essayer aux sports nautiques !

Grâce à la présence d'animateurs spécialisés, venez découvrir ces pratiques en toute sécurité, en solo ou en duo, sur des créneaux de 30 minutes.

Quelques consignes de sécurité : Baskets obligatoires pour embarquer. Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Pour garantir votre place, nous vous recommandons de vous inscrire au 01 64 91 92 93 ou vielocale@boissy-ssy.fr

Un immense merci à nos partenaires : Cet événement ne pourrait avoir lieu sans l'implication précieuse du Badminton Club Buxéen, du Boissy Basket Ball, du Judo Club de Boissy, de l'Association Amateur Radio Buxéens, du Football Club de Boissy, du Tennis Club de Boissy, de l'Amicale Boulistes de Boissy, de CréaBoissy, de Prendre le large, de la CCEJR ainsi que des bénévoles. Merci à toutes et tous pour votre engagement sans faille !

Appel aux bénévoles ! Pour que cette fête soit une réussite totale, nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer l'événement. Vous souhaitez participer à l'organisation dans la bonne humeur ? **Contactez-nous vite à : vielocale@boissy-ssy.fr**

Critérium cycliste : le retour

Le Critérium Jean-Marcel Meyssonnier revient dans les rues de Boissy pour sa 4^{ème} édition ! C'est l'occasion idéale de venir soutenir les sportifs dans une ambiance festive et conviviale.

Rendez-vous le Mercredi 20 mai à 19h30 ! Le départ et l'arrivée auront lieu à l'Espace Pasteur (ancien cimetière). Co-organisée par le Vélo Club d'Arpajon, Audrey Omasson (IAD) et notre Municipalité, cette course de 60 km en pleine ville réunira les catégories Open 3, Access 1 & 2 (inscrits au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme).

Les coureurs s'affronteront sur un circuit empruntant la rue Pasteur, le chemin de la Ferté-Alais et l'avenue de Béchevret. Le prix Jean-Marcel Meyssonnier sera remis au vainqueur à l'issue de l'épreuve !



Le foodtruck EMY'S BURGER vous attendra pour une pause gourmande et conviviale avant, pendant ou après la course à l'Espace Pasteur (ancien cimetière) !

Venez soutenir les sportifs dans une ambiance festive et conviviale, avec une pensée toujours émue pour M. Meyssonnier, ancien maire de notre commune et grand passionné de cyclisme.

INFOS CIRCULATION ET STATIONNEMENT - MERCREDI 20 MAI

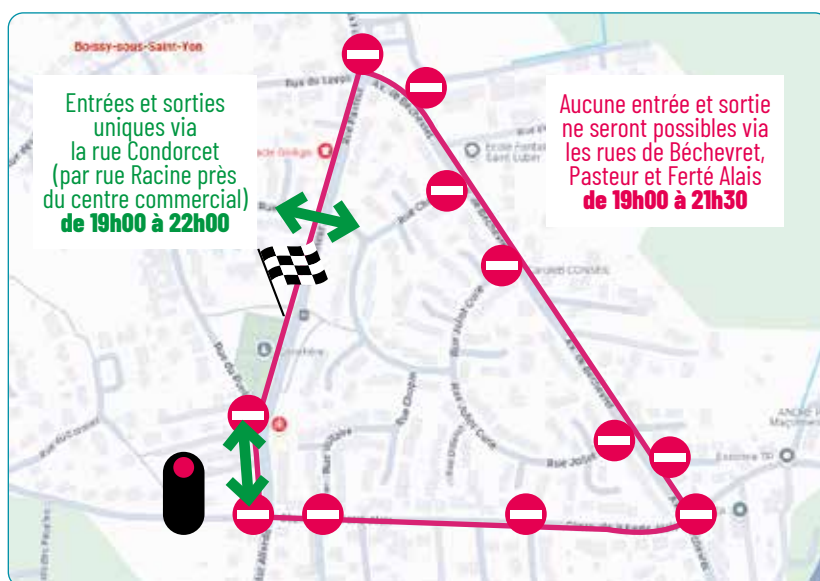
Afin de garantir la sécurité des coureurs et du public, le circuit sera entièrement fermé et sécurisé par des barrières et des signaleurs bénévoles aux intersections.

 Des restrictions s'appliqueront sur les rues de Béchevret, Pasteur et de la Ferté-Alais :

- Stationnement interdit de 17h00 à 21h30.
- Circulation interdite de 19h00 à 21h30.

Accès riverains : En raison de ces fermetures, l'accès aux rues adjacentes (Choiseul, Victor Hugo, Alfred de Musset, Lamartine, Joliot Curie, Voltaire, Chopin, Jean-Jacques Rousseau, Georges Sand, Diderot, Mme de Sévigné, Blaise Pascal, Mozart et Verlaine) sera modifié. Merci de vous référer au plan ci-contre pour connaître les modalités d'accès et d'anticiper vos déplacements.

La Municipalité tient à adresser un immense merci à tous les bénévoles, habitants, partenaires et organisateurs pour leur précieuse implication. C'est grâce à vous que cet événement est devenu un rendez-vous sportif incontournable à Boissy !



Bike Park : démarrage à l'automne

Le projet de Bike Park, **lauréat des Idées citoyennes 2025**, entre dans une nouvelle phase avec le lancement des **travaux prévu à l'automne**. Porté par de jeunes Buxéens passionnés de VTT, représentés par Arno Kulbicki et Baptiste de Saint Aubert, ce projet a été retenu par le conseil municipal du 13 novembre 2025, avec une enveloppe de 20 000 €.

Implanté dans une parcelle forestière communale, le site proposera dans un premier temps **deux pistes d'environ 300 mètres, de niveaux bleu et rouge**, accessibles à différents profils de pratiquants.

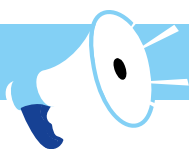
Ce nouvel équipement vient renforcer l'offre sportive, en particulier à destination des jeunes.



Entretien des terrains de football

Les terrains de football ont fait l'objet d'un entretien au cours des mois de mars et avril. Fermés plusieurs semaines, ils ont bénéficié de **travaux de décompactage, d'ensablage et de regarnissage**.

Ces interventions permettent d'améliorer le **drainage** et la **filtration de l'eau**, notamment en période hivernale ou lors de fortes pluies. Elles contribuent également à offrir un meilleur **confort de jeu**, avec un sol plus souple et adapté à la pratique sportive.



VIENS DANSER

Thé dansant

Lors du thé dansant du 12 avril dernier, ça a bien swingué chez les séniors, salle Pablo Néruda au milieu de tables joliment décorées.

Ils étaient une centaine sur la piste animée par Franck Despalins et le taxi danseur Alain. Tous étaient là pour s'amuser, être entre amis et faire parfois de belles rencontres. Ce sont des moments où l'on oublie tout : les soucis, la solitude, les douleurs physiques parfois avec le plaisir de partager un bon goûter. **Tous attendent impatiemment le prochain thé dansant.**



ASSOCIATION DES CHASSEURS

Soirée festive et dansante

Après une première édition réussie en 2023, l'association des chasseurs de Boissy-Sous-Saint-Yon et d'Égly renouvelle cette soirée d'exception au complexe du Jeu de Paume de Boissy, salle Pablo Neruda.

Samedi 30 mai, à partir de 19h

Dîner locavore composé de produits locaux et de saison, suivi d'un show de magie et de mentalisme avec Eddy Bouchenak. Musique & danse avec le duo Philippe Charbois et Jacques Allard.

Places limitées, réservations avant le 15 mai. Tarif apéritif et vins inclus : Adulte 55 € - Enfant (5-12 ans) 25 €.

Renseignements et réservations auprès de Thierry Levasseur : Tél. : 06 85 53 71 95 ou th.levasseur@orange.fr



DANSE POUR TOUS

Gala de fin d'année

Le gala de danse classique aura lieu le dimanche 21 juin à 15h au complexe du Jeu de Paume. Entrée gratuite.

EVIDANSE

Gala

Le gala de danse intitulé Le Carnet de Voyage d'EVIDANSE se tiendra les 12 et 13 juin à 21h au complexe du Jeu de Paume. Sur réservation.



Tremplin citoyen



Notre municipalité s'associe une nouvelle fois au dispositif Tremplin Citoyen, en proposant aux jeunes Buxéens des missions d'engagement citoyen.

En contrepartie de cet engagement, les jeunes âgés de 15 à 21 ans peuvent bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 250 € :

- 150 € pour 15 heures pour les 15-17 ans,
- 250 € pour 25 heures pour les 18-21 ans.

Ce dispositif leur permet d'acquérir une première expérience, de découvrir un environnement professionnel et de développer de nouvelles compétences, tout en contribuant au financement d'un projet personnel (BAFA, cours de langue, adhésion à un club sportif, etc.).

Les possibilités d'engagement sont variées au sein de la commune : participer à l'organisation des Olympiades par la tenue de stands et aide logistique, participer à l'organisation de la Guinguette (aide logistique)...

Comment s'inscrire ?



Scannez le QR code pour vérifier l'éligibilité de votre projet (Études, formation, mobilité, sport et loisirs, ou encore santé).

Faites-vous connaître auprès du service ressources humaines de la ville de Boissy. Infos : ressourceshumaines@boissy-ssy.fr



Pharmacies de garde



Retrouvez toutes les pharmacies de garde sur monpharmacien-idf.fr

Vendredi 1 mai - BREITIGNY-SUR-ORGE

Pharmacie du Rond-Point
3 avenue Charles de Gaulle - 01 69 88 93 13

Dimanche 3 mai - BREITIGNY-SUR-ORGE

Pharmacie La Fontaine
4 allée des Cèdres - 09 84 37 88 12

Vendredi 8 mai - BREITIGNY-SUR-ORGE

Pharmacie Maison Neuve - Centre commercial Auchan
Avenue de la Maison Neuve - 01 60 85 04 88

Dimanche 10 mai - BREITIGNY-SUR-ORGE

Pharmacie Maison Neuve - Centre commercial Auchan
Avenue de la Maison Neuve - 01 60 85 04 88

Jeudi 14 mai - BREITIGNY-SUR-ORGE

Pharmacie Maison Neuve - Centre commercial Auchan
Avenue de la Maison Neuve - 01 60 85 04 88

Dimanche 17 mai - LE PLESSIS-PÂTÉ

Pharmacie Charles - CC Les Arcades du Clos
9 avenue Gilbert Fergant - 01 60 84 74 17

Dimanche 24 mai - BREITIGNY-SUR-ORGE

Pharmacie du Rond-Point
3 avenue Charles de Gaulle - 01 69 88 93 13

Lundi 25 mai - BREITIGNY-SUR-ORGE

Pharmacie Maison Neuve - Centre commercial Auchan
Avenue de la Maison Neuve - 01 60 85 04 88

Dimanche 31 mai - BREITIGNY-SUR-ORGE

Pharmacie du Marché Couvert
16 rue Lucien Bouget - 01 60 84 24 54

Dimanche 7 juin - LA NORVILLE

Pharmacie Depland Barboux
60 chemin de la Garenne - 01 64 90 39 39

Dimanche 14 juin - BRIIS-SOUS-FORGES

Pharmacie de la Tour
110 rue de la Fontaine de Ville - 01 64 90 70 16

Dimanche 21 juin - SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Pharmacie de l'Orge
1 bis avenue Salvador Allende - 01 60 83 35 75

Dimanche 28 juin - BREITIGNY-SUR-ORGE

Pharmacie du Rond-Point
3 avenue Charles de Gaulle - 01 69 88 93 13



MAISON MÉDICALE DE GARDE

Contactez : **01 64 46 91 91**

Samedi 14h à 20h

Dimanche et jours fériés 8h à 20h

Infos pratiques

Accueil : 01 64 91 92 93 - mairie@boissy-ssy.fr

CCAS : 09 61 66 79 40 - ccas@boissy-ssy.fr

Services techniques : 01 64 91 92 92

Urbanisme : 01 64 91 92 88

Etat civil : cni-passeport@boissy-ssy.fr

Police intercommunale : **01 64 58 55 88**

Samu 15 - Pompiers 18

Urgences 112 - Police secours 17

Assurance Maladie :

CPAM - 91040 EVRY CEDEX - Numéro unique 3646



Mairie de Boissy-sous-Saint-Yon

Place Charles de Gaulle

91790 Boissy-sous-Saint-Yon

Tél. : 01 64 91 92 93 - Mairie@boissy-ssy.fr

Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi et Vendredi : 08:45 - 12:45, 13:30 - 16:45

Mardi et Jeudi : 08:45 - 12:45, 13:30 - 19:45

Mercredi et Samedi : Fermé

Espace France Services

Vos conseillers France Services Pauline, Jean-Marie et Nathalie vous accompagnent dans vos principales démarches administratives quotidiennes, répondant à vos questions et vous aidant dans les démarches en ligne.

En 2025, plus de 2 000 usagers ont pu être accompagnés.

Nous sommes à votre écoute :

01 64 95 79 40

france.services.bssy@ccejr.org

Horaires d'accueil

Lundi : 14h-17h

Mardi : 9h30-12h30 et 14h-19h

Mercredi : 9h30-12h30

Jeudi : 9h30-12h30 et 14h-19h

Vendredi : 9h30-12h30 et 14h-17h

PERMANENCES FRANCE RENOV

Mardis **13 et 27 mai** de 9h15 à 12h45

Mardis **10 et 24 juin** de 9h15 à 12h45

Sur rendez-vous uniquement : 01 64 98 11 79
ou eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com

PERMANENCES DGFIP

Permanences à l'espace France Services :

Jeudis **21 mai et 18 juin** de 9h30 à 12h30

Permanences en visio :

Jeudis **7 mai et 4 juin** de 9h30 à 12h30

Sur rendez-vous uniquement :

impots.gouv.fr. Rubrique « Contact et RDV »

Espace France Services

Rue Pasteur à Boissy-Sous-Saint-Yon

91790 Boissy sous Saint Yon

IMPOTS

Calendrier de la campagne déclarative 2026

Même si l'impôt est désormais prélevé à la source, il est nécessaire de continuer à déclarer les revenus de l'année passée.

Voici le calendrier de déclaration des revenus perçus en 2025 :

19 mai 2026 : Date limite de déclaration 2026 en version papier

4 juin 2026 : Date limite de la déclaration en ligne 2026 pour l'Essonne

FOODTRUCK

Le ravito gourmand

Le foodtruck Le Ravito Gourmand propose une cuisine maison à base de produits locaux. Burgers, pokébowls et plats du jour sont préparés à partir d'ingrédients issus de circuits courts. Distingué par 4 Papilles d'Or, le duo engagé Carine et Laurent privilégie qualité et proximité avec les habitants.

Tous les vendredis de 18h à 21h

Place du Général de Gaulle

www.ravitogourmand.com

PLAN CANICULE 2026

Les personnes isolées et/ou ayant des problèmes de santé ou de mobilité ont la possibilité de s'inscrire sur le registre canicule du CCAS. **En cas de forte chaleur, ces personnes seront contactées par téléphone.**

Un formulaire d'inscription sera à votre disposition au CCAS : 09 61 66 79 40 / 01 64 95 79 40.

Qui peut s'inscrire ?

- Les + de 65 ans
- Les + de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Toute personne bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, d'une pension d'invalidité du régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, reconnu travailleur handicapé.

Qui peut faire la demande d'inscription ?

- La personne concernée ;
- Son représentant légal ;
- Un tiers (parent, voisin, médecin traitant...) avec l'accord de la personne concernée.



Toute l'info de Boissy, partout, 24h/24, 7j/7 !

Actualités, infos pratiques, événements, démarches en ligne et notifications : restez informés en continu grâce aux outils numériques de la commune.

boissy-ssy.fr
[@mairiebssy](https://www.facebook.com/mairiebssy)
Appli mobile
IntraMuros



Le Boissy Infos est conçu et réalisé par la cellule communication, les services municipaux et les associations buxéennes. Imprimé par B-Prints sur papier PEFC - Crédits images: Freepik, TheNounProject. Directeur de la publication : Jean-Marc Pichon / Dépôt légal : 05/2026. Mairie de Boissy-sous-Saint-Yon - Hôtel de Ville Place du Général De Gaulle 91790 Boissy-sous-Saint-Yon. Tél. 01 64 91 92 93

VENDREDI 8 MAI

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

HOMMAGE AUX JEUNES ÉTRANGERS
TOMBÉS POUR LA FRANCE
PAR LES ENFANTS DU CME ET CMJ

RENDEZ-VOUS À 10H
À L'ANCIEN CIMETIÈRE



MERCREDI 20 MAI

CRITERIUM JEAN-MARCEL MEYSSONNIER

Mercredi 20 mai 2026 à 19h30
à Boissy-sous-Saint-Yon



Course 75 km sur PCC Catégories open 2, accès 1 et accès 2 réservés cyclistes
Food Truck présent sur place
Renseignements : vcrs@yop119@gmail.com



SAMEDI 30 DIMANCHE 31 MAI

VIDE MAISON

dans toute la ville !



LUNDI 1 JUIN

Don du sang

Lundi 1 juin
De 15h à 19h30
La Canopée



Inscription
sur le lien

VENDREDI 19 JUIN

Si on chantait

Envie de chanter ou d'écouter chanter ?

VENDREDI 19 JUIN

ANIMATION MUSICALE

À LA GRANGE AUX ANNEAUX

à 15H30

Avec Eric,
Catherine
et Marianne



SAMEDI 20 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

2026

SAMEDI 20 JUIN
PARVIS DE LA MAIRIE

AVEC MAGGIE & THE ZOULOUS

DÈS 17H
RESTAURATION SUR PLACE



SAMEDI 27 JUIN

LES OLYMPIADES

14 SPORTS RAN DO ROLLER
DÉPART À 17H
RESTAURATION SUR PLACE



TRAIL LE TACOT ET LA RENARDE : INSCRIPTIONS OUVERTES

La 5e édition du trail Le Tacot et la Renarde se déroulera le 12 septembre prochain, avec un départ unique à 16h depuis le Complexe du Jeu de Paume.

Course nature empruntant les sentiers environnants des villes suivantes : Boissy-sous-St-Yon / St-Yon / Breux-Jouy / St-Chéron / Mauchamps / St-Sulpice de Favières.

Pour cette 5ème édition, les organisateurs proposent une nouveauté : le 25 KM DUO.

4 Épreuves :

- 12 km solo (Challenge Running 91)
- 25 km solo (Challenge Running 91)
- 25 km Duo.
- Course enfants de 7 à 10 ans avec un départ à 14h.

Renseignements et inscriptions sur le site : letacotetlarenarde.fr

TRAIL LE TACOT & LA RENARDE

BOISSY-SOUS-ST-YON - ESSONNE

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026

DÉPART UNIQUE À 16H

RÈGLEMENT ET INSCRIPTIONS
letacotetlarenarde.fr



Course enfants de 7 à 10 ans
inscriptions en ligne

Séme EDMON